



Communiqué de presse

Paris, le 16 janvier 2017

FTPA PROMeut EN INTERNE ET RENFORCE SES DEPARTEMENTS CORPORATE ET DROITS INCORPORELS

Sylvain Clérambourg est nommé Associé du cabinet, au sein du département Corporate. Mathilde Carle est quant à elle promue *Counsel* du département Droits Incorporels.

Sylvain Clérambourg, qui avait rejoint FTPA en qualité de *Counsel* en octobre 2014, est coopté Associé au sein du département Corporate.

Il conseille une clientèle composée de groupes industriels et de services cotés ou non, entreprises en développement, fonds d'investissement et *family offices* dans le cadre notamment de leurs opérations de croissance ou décroissance, opérations capitalistiques, partenariats, contrats commerciaux, restructurations *corporate* (apports partiels d'actifs, fusions, scissions, etc.) et problématiques de gouvernance.

Le département Corporate de FTPA compte à ce jour 18 avocats. L'équipe intervient tant au stade de la structuration juridique que dans l'exécution des opérations de haut de bilan, en France et à l'international, et son expertise couvre les principaux domaines du droit des affaires.

Le département Droits Incorporels du cabinet se renforce également avec la nomination de **Mathilde Carle** en qualité de *Counsel*. Avocate aux Barreaux de Paris et de New-York, elle avait rejoint le cabinet en 2013 en tant que collaboratrice. Mathilde Carle intervient tant en conseil qu'en contentieux en propriété intellectuelle, droit des médias, droit des nouvelles technologies et droit commercial, et plus particulièrement en droit des marques, droit d'auteur, droit de l'audiovisuel et concurrence déloyale.

Pour Antoine Tchekhoff, associé fondateur du Cabinet, « *les nominations de Sylvain et Mathilde s'inscrivent pleinement dans la politique de valorisation interne des talents du Cabinet. Cela récompense les compétences et l'engagement au quotidien de nos collaborateurs* ».

A propos de Sylvain Clérambourg

Avant de rejoindre FTPA, Sylvain Clérambourg a exercé au sein du département Corporate Finance du cabinet Norton Rose Fulbright puis au sein de l'équipe Corporate du cabinet Veil Jourde.

Ses diplômes :

- Mastère spécialisé en droit des affaires et management international - HEC (2005)

- DEA de droit économique - Universités Paris 1 – Panthéon Sorbonne et Louvain-la-Neuve (2003)
- Maîtrise de droit des affaires - Université Paris X – Nanterre (2002)

Langues :

- Français
- Anglais

A propos de Mathilde Carle

Mathilde Carle a exercé au sein de deux cabinets spécialisés dans le domaine de la propriété intellectuelle, Clairmont Avocats et @Mark, avant de rejoindre FTPA.

Ses diplômes :

- LL.M. Université de Cornell - Etats-Unis (2009)
- Master II Propriété littéraire, artistique et industrielle - Université Panthéon-Assas (Paris II) (2008)

Langues :

- Français
- Anglais

A propos de FTPA :

FTPA est aujourd'hui l'un des plus anciens cabinets d'avocats indépendants en France et traite les dossiers stratégiques de nombreuses sociétés qui lui font confiance.

Fondé en 1972, FTPA réunit une équipe de 60 avocats aux compétences complémentaires. Le cabinet intervient et accompagne ses clients, entreprises et groupes de sociétés cotées ou non, en France et à l'international, pour tous leurs projets, notamment de cession ou d'acquisition, et contentieux complexes.

Le cabinet a développé une approche très pragmatique des enjeux juridiques et couvre tous les grands domaines du droit et du contentieux des affaires.

Contact presse (cabinet FTPA)

Aurélien Prosper – Agence Elliott & Markus
Tel : 01 53 41 41 84
a.prosper@elliott-markus.com